

## Mairie

☎ 02 98 91 08 07

Site internet :  
www.ploneis.com  
courriel :  
mairie@ploneis.com

Heures d'ouverture  
au public :

**Lundi, mercredi,  
jeudi et vendredi**

9 h - 12 h  
13 h 30 - 17 h

**Mardi et samedi**  
9 h - 12 h

Permanences du maire et  
des adjoints :

**Christian CORROLLER**  
Maire  
sur rendez-vous

**André LAUDEN**  
Adjoint à  
l'urbanisme, au PLU,  
à la voirie, aux travaux et à la  
gestion du patrimoine  
sur rendez-vous

**Christine FLOCHLAY**  
Adjointe à l'administration  
générale, à la vie associative  
et à la jeunesse  
sur rendez-vous

**Stéphane BARRÉ**  
Adjoint aux affaires scolaires  
et au numérique  
sur rendez-vous

**Marine LE BRIS**  
Adjointe aux affaires sociales  
et à la communication  
sur rendez-vous

**Vincent LE GUILLOU**  
Adjoint à la vie citoyenne  
et animation  
sur rendez-vous

## CONSEIL MUNICIPAL

Extrait de la séance du Conseil Municipal  
du 25 octobre 2024

### TARIFS PÉRISCOLAIRES APPLICABLES AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2024

<i>Restaurant scolaire</i>		2024/2025	2023/2024
<b>Enfants habitant sur la commune</b>			
Repas enfant		3,80	3,73
Pour le 3 <sup>ème</sup> enfant déjeunant à la cantine		2,41	2,37
Adulte		7,86	7,72
<b>Enfants habitant hors commune</b>			
Repas enfant		4,58	4,50
<b>Garderie</b>			
<b>Enfants habitant sur la commune</b>			
Tarif journée		4,45	4,37
Tarif matin		2,13	2,09
Tarif soir		2,66	2,61
Tarif mois		45,54	44,73
3 <sup>ème</sup> enfant : gratuit pour 2 inscrits au mois			
<b>Enfants habitant hors commune</b>			
Tarif journée		5,32	5,23
Tarif matin		2,49	2,45
Tarif soir		3,21	3,15
Tarif mois		54,66	53,69
<b>Garderie</b>	Pénalités dépassement horaire (après 19 h)	<b>+ 10 €</b>	<b>+ 10 €</b>

### MOBILITÉ – ADOPTION DU SCHEMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS ACTIVES 2025-2035

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le schéma directeur des Mobilités Actives de Quimper Bretagne Occidentale. Le dossier est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune

<https://ploneis.com/fr/rb/2191750/schema-directeur-des-mobilites-actives-de-qbo>

### SUBVENTION SORTIES SCOLAIRES 2024/2025

Le Conseil Municipal vote une subvention de 1 131 €.

### SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE 2025

Le voyage scolaire des 26 CM2 se déroulera du 2 au 5 juin 2025 au centre nautique de l'île Tudy.

Le coût du séjour est de 235 € par enfant. Le Conseil Municipal vote une participation de 65 € par élève, soit 1 690 €.

*Le procès verbal ainsi que les délibérations de cette séance sont consultables en mairie ou sur le site de la commune [www.ploneis.com](http://www.ploneis.com) (rubrique : mairie/compte-rendu)*

## GOÛTER DE NOËL



Le conseil municipal des jeunes vous convie à un goûter de Noël qui réunira toutes les générations pour partager un chocolat ou un vin chaud et se plonger dans l'ambiance festive des fêtes de fin d'année.

**Rendez-vous le vendredi 13 décembre de 18 h à 20 h devant l'église.** En cas de mauvais temps, une solution de repli en intérieur sera envisagée et un affichage sera prévu pour vous en aviser.

Cette animation est gratuite.

## CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Lors de la commémoration du 106<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918, la commune de Plonéis a honoré la mémoire des héros tombés au combat. En présence des élus, des militaires, des enfants du conseil municipal des jeunes et d'un public nombreux, la cérémonie s'est déroulée devant le Monument aux Morts.

Le discours officiel prononcé par le Maire, le dépôt de gerbe et la lecture d'un poème ont conféré à cet événement une atmosphère solennelle et respectueuse. Ces gestes symboliques perpétuent le devoir de mémoire, rappelant que la paix a été obtenue au prix de sacrifices incommensurables, qu'il est crucial de se souvenir.

Voici le poème touchant lu par le conseil municipal des jeunes lors de la cérémonie :

Soldats écoutez donc, écoutez le silence  
Plus aucun bruit d'obus, aucun bruit de canon  
Bientôt nous n'entendrons que le son du clairon  
Fêtant au champ d'honneur le jour de la délivrance  
Fini tous ces combats, fini cette violence  
Nous sortons de l'enfer, nous quittons son chaudron  
Nous allons prendre au quart le vin du vigneron  
Pour fêter la victoire et les enfants de France  
Trop de nos compagnons ont vu leur sang couler  
Trop de femmes ont dû voir leur futur s'écrouler  
Trop long fût le chemin de notre sacrifice.  
Soldats écoutez donc, écoutez le silence  
Priez pour les enfants qui sont morts pour la France  
Il faudra que ce jour vous fêtiez l'armistice.  
Auteur (Inconnu)



## REPAS DES AÎNÉS



Le Centre Communal d'Action Sociale de Plonéis a offert, dimanche 10 novembre, le traditionnel repas de fin d'année aux aînés de la commune. 76 invités étaient présents pour ce moment de convivialité dont les doyens, Jeanne et Pierre Beaudru.

Le maire, Christian Corroller, a évoqué lors de son discours les projets futurs de la commune, l'extension du cabinet médical ainsi que la réfection de la rue Max Jacob pour 2025.

Le repas était préparé et servi par Laurent Boutet et son équipe, traiteur à Gourlizon.

Le groupe Trilogie Musique de Plogonnec a animé avec beaucoup de succès l'après-midi au rythme de chants et de danses.



## COLIS DE NOËL

Cette année, les membres du Centre Communal d'Action Social passeront déposer le colis de Noël au domicile des personnes qui se sont inscrites en mairie **à partir du 15 décembre 2024.**

Un colis a été réservé d'office aux résidents de maison de retraite dont la famille nous a signalé le domicile, se renseigner en mairie.

# VIE MUNICIPALE

## NOUVEAUTÉS SUR LA PLACE DE LA MAIRIE

### Installation d'un panneau lumineux LUMIPLAN :

une nouvelle dimension pour la communication citoyenne



Dans le cadre de l'enrichissement des canaux d'informations de la commune, tels que le keleier, le site internet et Citykomi, la mairie a récemment acquis un écran d'information couleur. Ce panneau lumineux vise à renforcer la communication citoyenne et dynamiser l'espace urbain.

Ce panneau à LED, à la fois moderne et peu énergivore, permet de diffuser en temps réel des informations relatives à la vie événementielle de la commune ainsi que des initiatives des associations locales. Les associations sont d'ailleurs encouragées à soumettre à la mairie les événements qu'elles souhaitent mettre en avant. Elles peuvent proposer du contenu varié, incluant des textes, des images et des photos.

L'installation de ce panneau s'inscrit dans une démarche proactive visant à améliorer la visibilité des événements locaux et favoriser l'interaction entre la commune et ses habitants.

### Installation de trois mâts de drapeaux :

un symbole de fierté et de communication

Dans un souci d'améliorer la visibilité de la mairie et de renforcer l'identité de la commune, trois mâts de drapeaux ont été érigés sur la place de la mairie. Ornés des drapeaux breton, français et européen, ils incarnent notre attachement à nos racines locales tout en affirmant notre appartenance à la communauté nationale et européenne.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large de pavoiement de la commune. En effet, le conseil municipal des jeunes a déjà initié une première action visant à mettre en avant les couleurs nationales et régionales à l'école. Il a aussi proposé d'élargir cette pratique à la mairie.

Au-delà de son aspect esthétique, le pavoiement est un vecteur de communication pour partager les valeurs républicaines. C'est aussi une opportunité d'encourager les habitants à se familiariser avec les valeurs portées par ces drapeaux : la liberté, la solidarité et l'unité. En hissant fièrement ces symboles, notre commune réaffirme sa volonté à promouvoir un cadre de vie agréable et inclusif pour tous.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes, nés en décembre 2008, doivent se faire recenser à la mairie **juste après leur date d'anniversaire.**

*Présenter la pièce d'identité en cours de validité et le livret de famille.*

La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



*L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !*



# VIE ASSOCIATIVE

## ETOILE SPORTIVE DE PLONÉIS



LES MATCHS						
D A T E	A		B		C	
	08/12	ES PLONÉIS STELLA MARIS DZ 3	08/12	GAS D'YS TREBOUL 2 ES PLONÉIS	08/12	ES PLONÉIS FC PONT L'ABBÉ 4

## RELAIS PETITE ENFANCE DE QBO

Temps collectifs pour les assistantes maternelles de Plonéis et les enfants qu'elles accueillent :

- **jeudi 5 décembre : ateliers sensoriels avec Hélène Bourhis**
- **jeudi 12 décembre : espace moteur**



A la salle Ti an Dourigou, séances de 9 h 15 à 10 h 15 ou de 10 h 30 à 11 h 30, sur inscription.

Renseignements du lundi au vendredi au 02 98 98 86 51 ou [rpe.ouest@quimper-bretagne-occidentale.bzh](mailto:rpe.ouest@quimper-bretagne-occidentale.bzh)





## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE PAUL-ÉMILE VICTOR

Comme l'an dernier, l'APE s'associe à la **sapinière Ouest Cornouaille de Gourlizon**, située ZA de Bellevue direction Douarnenez, à gauche au rond-point après la discothèque Le Moulin.

Ils proposent des sapins dont les prix varient de 10 à 80 euros selon le modèle (Nordman, Grandis et Nobilis) et la taille (50 cm à 3 m), le pied de sapin étant fourni.

Vous trouverez ci-dessous des coupons qui vous permettront à vous et à vos proches d'aller choisir vous-même votre sapin directement chez le producteur à la date qui vous plaira entre le 27 novembre et le 22 décembre de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

Le règlement se fait en intégralité à la sapinière. Au moment du règlement, vous donnez ce coupon au producteur de sapin. En échange, une partie de la somme sera reversée à l'APE. Plus le nombre de sapins vendus sera important plus la somme récoltée le sera. **Alors n'hésitez surtout pas à distribuer ces coupons à votre entourage, nous avons besoin de vous !**

Les bénéficiaires de cette vente participeront au financement des activités et sorties scolaires des enfants durant l'année.

*Merci pour votre participation et bonnes fêtes de fin d'année à tous !*



### LES ACTUALITÉS DE L'ULAMIR E BRO GLAZIK

33 rue Laennec - 29710 PLONEIS

☎ : 02 98 91 14 21 ou [contact@ulamir-ebg.org](mailto:contact@ulamir-ebg.org)



### BUREAUX DE L'ULAMIR

Fermés du vendredi 20 décembre 2024 - midi au dimanche 5 janvier 2025. Réouverture le lundi 6 janvier 2025

DU 28 NOV AU 20 DÉC 2024



exposition de Victor Avert  
VAGABONDAGES

Centre social Ulamir e Bro Glazik  
33 rue Laennec - 29710 PLONEIS  
Du lundi au vendredi de 9h à 18h30  
Entrée libre



### EXPOSITION "VAGABONDAGES" DE VICTOR AVERT

du 28 novembre au 20 décembre 2024

Victor Avert a suivi les cours de l'école des Beaux Arts de Quimper mais c'est surtout à la retraite qu'il a pu développer son travail à partir du dessin, de la peinture, de la gravure et du collage. Des expositions, collectives ou personnelles, à Audierne, Pleuven, Châteaulin.

Exposition : Hall de l'Ulamir EBG.

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

### L'ÉCHAPPÉE BELLE

#### "ATELIER PARENTS/ENFANTS"

Les Échappées Belles sont des moments de jeux, de créativité et de complicité entre petits et grands !

**Mercredi 4 décembre de 10 h 30 à 11 h 30, salle TAD**

Tarif : 1 € par enfant et par séance

Renseignements : [cindy@ulamir-ebg.org](mailto:cindy@ulamir-ebg.org)



## VIE SCOLAIRE

### DE NOUVEAUX PARCOURS DE MOTRICITÉ À L'ÉCOLE PAUL-EMILE VICTOR

À la rentrée du lundi 4 novembre, les élèves ont découvert une belle surprise dans la cour de récréation : deux parcours de motricité flambant neufs. Ces installations, construites par la société Synchronicity basée à Guidel (56), ont été installées pendant les vacances scolaires, offrant aux enfants un tout nouvel espace sportif.

Ces parcours, conçus pour favoriser le développement psychomoteur des jeunes, sont implantés sur un sol amortissant fait de copeaux, garantissant un environnement sécurisé et agréable pour les activités. Sauter, grimper, rouler et ramper sont quelques-unes des nombreuses activités que les élèves pourront explorer. Ces nouvelles installations contribueront non seulement à améliorer leur équilibre et leur coordination, mais aussi à enrichir leur expérience de jeu.

Le coût total de ce projet s'élève à 33 000 €, un investissement en partie soutenu par une subvention espérée dans le cadre du plan national « 5000 équipements sportifs – génération 2024 », qui vise à encourager la pratique sportive.

Ce projet va au-delà de l'aspect ludique. En effet, Synchronicity est pionnière dans la création d'équipements de jeu à partir de matériaux revalorisés. Le plastique, collecté dans les bacs jaunes, est ainsi transformé pour donner vie à ces structures.

Ces parcours de motricité ne représentent pas seulement un nouvel espace de jeu propice à l'épanouissement des élèves, mais ils incarnent aussi une démarche citoyenne. L'école peut désormais offrir un espace sportif alliant plaisir, apprentissage et sensibilisation aux enjeux environnementaux. Une belle illustration des bienfaits de l'économie circulaire et de l'innovation au service de l'éducation et du sport.



*De gauche à droite : Delphine Le Frapper, Synchronicity, Christine Flochlay, adjointe au maire déléguée à la jeunesse, André Lauden, adjoint au maire délégué à l'urbanisme et aux travaux, Nicolas Goascoz, Le Roux TP.*

## ÉTAT CIVIL

**Bienvenue à :**

\* Milan GUENNEC, né le 31 octobre 2024



*Ces publications s'inscrivent dans le respect de la vie privée et ont fait l'objet d'une autorisation écrite de la part des familles concernées.*

## VIE PAROISSIALE

### PAROISSE QUIMPER – SAINT-CORENTIN : COMMUNAUTÉS CHRÉTIENNES LOCALES

*Sainte-Claire de Penhars, Sainte-Bernadette, Plomelin, Pluguffan, Gourlizon, Guengat, Plogonnec, Plonéis*

#### MESSES A PLONÉIS

Dimanche 8 décembre	11 h
Dimanche 22 décembre	11 h
Dimanche 29 décembre	11 h

#### VEILLÉE DE NOËL - MARDI 24 DÉCEMBRE

18 h à Sainte Bernadette / 18 h 30 à Plomelin / 19 h à Guengat

#### JOUR DE NOËL - MERCREDI 25 DÉCEMBRE

10 h 30 à Pluguffan et Plogonnec

## INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

### AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral du 6 novembre 2024, l'ouverture d'une consultation du public de quatre semaines a été prescrite sur la demande présentée par Quimper Bretagne Occidentale en vue de l'enregistrement d'une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) au lieu-dit Kerhoaler à Pluguffan.

Les communes concernées sont Pluguffan, Plogastel-Saint-Germain et Plonéis.

Pendant la durée de la consultation qui se déroulera du 2 au 30 décembre 2024 inclus, le dossier restera déposé à la mairie de Pluguffan où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

Les observations pourront être consignées sur un registre ouvert à cet effet à la mairie de Pluguffan ou adressées directement en préfecture par écrit ou par voie électronique ([pref-consultation@finistere.gouv.fr](mailto:pref-consultation@finistere.gouv.fr))

Le dossier et les pièces de la procédure de consultation sont également consultables sur le site internet de la préfecture du Finistère : <https://www.finistere.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Consultations-du-public-Industries>

Préfecture du Finistère  
Bureau des installations classées et des enquêtes publiques

### CHASSEURS : CRÉEZ VOTRE COMPTE SUR LE SIA !



Afin de moderniser, sécuriser et simplifier l'acquisition et la détention des armes à feu sur le territoire, le système d'information sur les armes (SIA) est déployé progressivement depuis 2022.

A terme, l'ensemble des détenteurs d'armes à feu devront disposer d'un compte personnel SIA pour conserver leur droit à détenir des armes.

À ce jour, seuls **les détenteurs d'armes au titre de la chasse ou du tir sportif** sont concernés par cette mesure et **sont tenus de créer un compte d'ici au 31 décembre 2024** (article 10 du décret 2024-615 du 27 juin 2024 portant diverses mesures dans le domaine des armes).

**Pourquoi créer son compte ?**

- ✓ Capacité à acquérir, faire réparer et vendre une arme à feu
- ✓ Simplification des démarches administratives
- ✓ Gestion directe de son compte : actualisation des armes enregistrées, changement d'adresse, lien avec la préfecture...
- ✓ Facilité à démontrer la propriété de l'arme en cas de contrôle
- ✓ Indication de la perte ou du vol d'une arme
- ✓ Edition de la carte européenne d'arme à feu numérique

Pour créer son compte en quelques minutes : <https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

En cas de difficultés, RDV en préfecture, chez un armurier, ou auprès de sa fédération départementale de la chasse



**Si je n'ai pas de compte SIA au 31 décembre 2024**

Je détiens mon arme<sup>(1)</sup> en contradiction avec la réglementation ←  
"Tout détenteur d'armes est tenu de créer un compte" - Décret du 27/06/2024

Je ne peux ni acheter, ni vendre, ni faire réparer mon arme<sup>(2)</sup> ✗

(1,2,3) Excepté les armes à canon lisse à un coup acquises avant décembre 2011. La création d'un compte SIA est toutefois fortement recommandée.

### PRIX DES TIMBRES AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2025

#### EXTRAIT TARIFS 2025

Lettre verte < 20 g	1,39 €	Lettre verte suivie	1,89 €
Lettre Services Plus < 20 g	3,15 €	e-lettre rouge < 20 g	1,49 €
Lettre recommandée < 20 g	5,74 €	Lettre internationale < 20 g	2,10 €
Avis de réception	1,40 €	Colissimo <250 g	5,25 €

Plus d'informations sur le site : [laposte.fr](http://laposte.fr)

### SOLDES D'HIVER



Les soldes d'hiver débuteront le **mercredi 8 janvier** et s'achèveront le **mardi 4 février 2025** au soir.

### RAPPEL : OPÉRATION

#### D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Quimper Bretagne Occidentale propose aux propriétaires du territoire un accompagnement technique et des aides financières pour rénover les logements et les façades.

L'opérateur Soliha tiendra une permanence à la mairie le **11 décembre** de 14 h à 16 h, sur rendez-vous préalable.

**Pour prendre rendez-vous ?**

☎ : 02 56 69 55 24

@ : [opah.qbo@solihla-bretagne.fr](mailto:opah.qbo@solihla-bretagne.fr)

*Le Maire, le Conseil Municipal et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent d'excellentes Fêtes de fin d'année.*

Publication : Mairie de Plonéis Impression : 1060 ex. Service reprographie QBO Directeur de publication : Christian CORROLLER, maire

Responsable de la rédaction : Marine LE BRIS, adjointe Crédits photos : Service administratif, élus, associations, école.

Impression sur papier recyclé.

